

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« AMENDEMENT VISANT A AUGMENTER LES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DES EPLE »

**Cadre réservé à
l'administration :**

N° ou nom du
programme ou
du rapport :

SESSION DU 15.10.2026

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : ☒ / AP : ☐ CP : ☐

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

☐

Nom et numéro du rapport :

J200 - Garantir un fonctionnement performant des lycées publics

Exposé des motifs :

Afin de garantir le bon fonctionnement des EPLE, la Région verse une dotation annuelle de crédits de fonctionnement. Ceux-ci sont répartis en deux enveloppes : une enveloppe dédiée au fonctionnement des locaux et une enveloppe dédiée au fonctionnement pédagogique.

Pour l'année 2027, l'enveloppe globale s'élève à 40 440 112 €, soit une baisse de 1% par rapport à l'enveloppe notifiée en 2026. Si le rapport mentionne une amélioration globale des réserves des établissements pour justifier cette baisse de 400 000 €, notre groupe s'interroge dans la mesure où la Région verse de plus en plus de dotations complémentaires aux EPLE, témoignant ainsi du besoin d'augmenter le montant global des DACF, de fait insuffisant.

A l'inverse, le choix réalisé vise à mettre encore plus les EPLE sous pression financière quitte à les inciter à dépenser les crédits dédiés au fonctionnement pédagogique pour assurer le bon fonctionnement des locaux. Aussi, sur les 117 EPLE, près de la moitié (52), voient leur DACF baisser pour l'année 2027. Des baisses dépassant parfois les 20 000 €, et même les 67 000 € pour le lycée Touchard du Mans.

Alors que des lycéen-nes, des enseignant-es, des chef-fes d'établissement et des parents d'élèves se mobilisent actuellement partout en France pour dénoncer le manque de moyens et

défendre des conditions d'enseignement dignes et équitables pour toutes et tous, la réduction annoncée des crédits de fonctionnement des lycées apparaît en contradiction avec ces revendications légitimes.

Dans ce contexte, il est urgent que la Région donne aux établissements les moyens nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement, garantir des conditions d'accueil et d'enseignement satisfaisantes et permettre la poursuite des projets pédagogiques engagés dès à présent.

Aussi, pour répondre à ces revendications et dans un souci d'accompagner au mieux l'ensemble des EPLE pour l'année 2027, le groupe l'Écologie ensemble propose :

Délibéré :

1 – La Dotation Annuelle des Crédits de Fonctionnement (DACF)

C) Une enveloppe budgétaire préservée

Remplacer :

« Afin de continuer d'assurer d'excellentes conditions d'accueil pour les lycées ligériens et de donner des moyens suffisants aux 117 établissements régionaux pour des dépenses de viabilisation, de maintenance et d'entretien des lycées, tout en prenant en compte les contraintes budgétaires régionales, l'enveloppe budgétaire consacrée à la DACF s'élèvera en 2027 à 40 440 112 €, soit une baisse de 1% par rapport à l'enveloppe notifiée en 2026. »

Par :

« Afin de continuer d'assurer d'excellentes conditions d'accueil pour les lycées ligériens et de donner des moyens suffisants aux 117 établissements régionaux pour des dépenses de viabilisation, de maintenance et d'entretien des lycées, l'enveloppe budgétaire consacrée à la DACF s'élèvera en 2027 à 50 000 000 €.

D'ajouter :

Par ailleurs, afin de répondre au mieux aux revendications actuellement portées dans le cadre des mobilisations lycéennes et pour permettre aux chefs d'établissements d'assurer le bon fonctionnement de chacun des EPLE, la Région débloque un fonds d'urgence de 1 500 000 € aux 40 695 685 € initialement programmés pour l'année 2026 ».

Dans le délibéré, de modifier comme suit :

D'APPROUVER les montants des dotations annuelles des crédits de fonctionnement attribués pour l'année 2027 aux 117 établissements pour un montant total de 50 000 000€.

D'APPROUVER l'inscription d'un fonds d'urgence de 1 500 000 € pour abonder les dotations annuelles des crédits de fonctionnement attribués pour l'année 2026 à l'ensemble des EPLE.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line in the middle, and a large, sweeping 'N' shape on the right.

Franck Nicolon

Conseiller régional du groupe l'Écologie ensemble

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Claire Schweitzer

Conseillère régionale du groupe l'Écologie ensemble